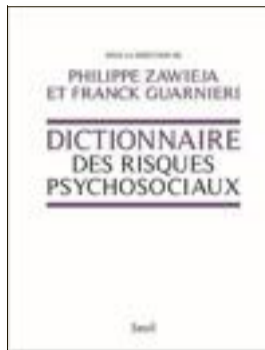


Pour en finir avec la « malbouffe » du risque psychosocial

Le « Dictionnaire des risques psychosociaux », Prix 2015 du Livre RH « Le Monde »/Sciences-Po/Syntec Recrutement, est une tentative de clarification de termes et d'enjeux utilisés quotidiennement dans le monde du travail



Dictionnaire des risques psychosociaux, sous la direction de Philippe Zawieja et Franck Guarnieri (Le Seuil, 2014).

PAR PHILIPPE ZAWIEJA ET FRANCK GUARNIERI

Le terme de « risques psychosociaux », omniprésent dans le jargon administratif et juridique, fait l'unanimité... contre lui ! On lui reproche pêle-mêle, et à juste titre, son absence de définition précise, son périmètre fluctuant, l'apparence d'objectivité et d'universalisme dont il prétend draper un concept dont le postulat fondamental est pourtant la subjectivité du travailleur – c'est-à-dire ses ressentis de souffrance au travail –, un objet que les sciences exactes sont par essence incapables d'appréhender.

La multiplicité des disciplines et des acteurs que les risques psychosociaux mobilisent conduit à une profusion d'analyses, de messages et d'injonctions, où il est souvent délicat pour le spécialiste des ressources humaines, comme pour le professionnel ou le grand public, de faire la part des choses. Ajoutons à cela de fortes doses d'idéologie, et toutes les conditions sont rassemblées pour parler d'une véritable cacophonie.

Il est tentant d'utiliser le terme de « malbouffe » psychosociale, évocateur non seulement du flot pantagruélique des informations auxquelles nous sommes quotidiennement exposés, mais aussi de leur piètre qualité « nutritionnelle » – mesurée à l'aune de leur rigueur scientifique. Le discours véhiculé autour du burn-out, pseudopathologie d'un surengagement au travail qui doit lui aussi être sérieusement interrogé, illustre comment les logiques de certains acteurs institutionnels rencontrent les mécanismes de défense mis en place par les travailleurs pour affronter des situations de mal-être.

Cette cacophonie psychosociale, tous les acteurs la perçoivent, et tous en pâtissent. Telle est sans doute la raison essentielle de l'intérêt rencontré par le *Dictionnaire des risques psychosociaux* que nous avons coordonné avec la complicité de 251 collègues francophones : chacun tente d'y voir plus clair dans la jungle des mots, des concepts et des outils dont il est potentiellement à la fois l'acteur, le responsable, l'auteur et la victime. Une jungle dans laquelle nous nous étions nous-mêmes presque perdus lorsque, avec notre laboratoire, cherchant à développer un axe de recherche sur la santé psychologique au travail, nous avons entamé l'inévitable travail de recension de la littérature experte et profane.

TRAVAIL DE CLARIFICATION

Psychologie du travail et des organisations, psychologie sociale, psychologie de la santé, psychanalyse, psychiatrie, ergonomie, sociologie du travail et des organisations, médecine du travail, droit du travail et de la Sécurité sociale, philosophie... Chaque discipline y va de ses concepts, approches, méthodes, théories, outils ou études, sans nécessairement jeter un œil sur les travaux de ses voisines, et désignant sous des termes distincts des notions parfois identiques.

Ce maelström nous a semblé justifier le travail de clarification auquel ce *Dictionnaire* a abouti, et dont l'objectif est de contribuer à atténuer le sentiment qu'éprouvent les professionnels de naviguer à l'aveuglette, de combattre leur tentation de se confiner dans des programmes de prévention et de résolution mollement consensuels – d'autant qu'ils sont bien souvent conçus et mis en œuvre dans des contextes de « situation ex-

CHAQUE DISCIPLINE Y VA DE SES CONCEPTS, APPROCHES, MÉTHODES, THÉORIES, OUTILS OU ÉTUDES, SANS NÉCESSAIREMENT JETER UN ŒIL SUR LES TRAVAUX DE SES VOISINES

trême », où les identités individuelles, collectives et organisationnelles sont toujours poussées dans leurs derniers retranchements.

Les directeurs des ressources humaines et les professionnels de la prévention des maladies professionnelles notamment, chargés d'évaluer ces soi-disant nouveaux risques, de les prévenir et parfois de gérer leurs manifestations dans leurs dimensions humaines, sociales et contentieuses, se trouvent submergés par une littérature dont il leur est impossible de séparer le bon grain de l'ivraie. Peinant à étayer leur action par des arguments scientifiques, synthétiques et pragmatiques, ils sont tentés de se replier sur le seul formalisme juridique, ce qui est l'assurance d'une insatisfaction et d'une inefficacité générales... ■

Philippe Zawieja et Franck Guarnieri sont chercheurs au Centre de recherche sur les risques et les crises, Mines-ParisTech. Ils sont également auteurs de « L'Épuisement professionnel : diagnostic, analyse, prévention » (Armand Colin, 240 pages, 25€) et « Le Burn out » (Que sais-je ?, PUF, 128 pages, 9€)

Pourquoi l'élevage français perd pied

Faute de vouloir affronter la compétitivité par les prix, les producteurs de l'Hexagone se condamnent au déclin

PAR PIERRE-ANDRÉ BUIGUES

La part de marché mondiale de la filière viande française est passée de 8 % en 2002 à 5 % en 2012, tandis que l'Allemagne gagnait des parts de marché. Dans la volaille, le porc ou le bovin, l'élevage français perd pied, ce qui montre bien le caractère structurel de ce déclin, tout comme pour l'ensemble de l'agroalimentaire. Entre 2005 et 2010, la production agroalimentaire a augmenté en Allemagne de 1,2 % par an en moyenne annuelle, contre seulement 0,4 % en France ; et l'emploi y a augmenté de 0,9 % alors qu'il a baissé de 0,8 % en France sur la même période.

Toutes les composantes de la filière sont touchées. La volaille, dont le commerce international est le plus important en volume, connaît une forte augmentation de la demande mondiale. L'Allemagne, qui produisait 550 000 tonnes de poulets de moins que la France en 2000, en produit plus depuis 2012. Les élevages français de poulets sont beaucoup plus nombreux et de plus petite taille : il y en a plus de 8 000 en France, contre 1 000 environ en Allemagne.

Entre 2000 et 2012, la production porcine française a baissé de 3 % alors que la production porcine allemande a progressé de 28 %. L'Allemagne est le premier exportateur européen de porc. Les abattoirs allemands dépassent souvent 50 000 porcs abattus par semaine, quand les abattoirs français sont généralement vétustes et investissent peu.

Dans la viande bovine, la France reste le premier producteur européen, mais la balance commerciale entre la France et l'Allemagne est déficitaire. Il y a en Allemagne plus de 200 unités qui dépassent le millier de têtes quand, en France, les unités de plus de 350 têtes se comptent sur les doigts d'une main.

Comment expliquer cette forte dégradation ? Contrairement au marché français, où la qualité et les labels (Label rouge, fermier) constituent un avantage compétitif, à l'international, c'est le prix qui est déterminant. Or, l'Alle-

magne se positionne sur des produits à bas coût et standardisés. La France a une image « gastronomique » de produits chers, quand les exportations allemandes sont porteuses d'une image « industrielle » bon marché, ce qui correspond à la demande internationale de viande, portée par les marchés émergents qui montrent peu d'intérêt pour la qualité. Le coût de production est donc la variable stratégique du succès sur les marchés internationaux.

DEUX OPTIONS POSSIBLES

Or, le coût du travail est plus élevé en France et la taille des élevages plus faible. Le coût de la main-d'œuvre est un des principaux postes de dépense dans l'industrie de la viande. Dans les coûts d'abattage et de découpe, il y aurait un surcoût de neuf centimes en moyenne par kilo pour les bovins et de cinq centimes par kilo de porc entre la France et l'Allemagne. La taille permet aussi des économies d'échelle, et donc des coûts de production plus bas.

L'Europe agricole n'est plus un espace régulé par la politique agricole commune, mais un espace de concurrence par les prix et la compétitivité. L'élevage français n'a plus le choix. Il n'y a guère que deux options. Soit trouver des débouchés pour une production haut de gamme avec des labels forts à l'exportation, qui permettent à de petites exploitations faisant le choix de la qualité de survivre avec des prix élevés. On peut être sceptique sur ce scénario à court terme, étant donné la nature de la demande mondiale.

Soit opérer des restructurations lourdes pour consolider le secteur, ce qui signifie le dépôt de bilan de nombreux élevages de petite taille et l'acceptation d'un élevage intensif. Le procès fait à la « ferme des 1 000 vaches » montre que l'opinion française refuse ce passage à l'industrialisation de l'élevage. L'administration a d'ailleurs limité la taille de la ferme à 500 têtes seulement, ce qui en compromet l'équilibre financier.

Si les tendances à l'œuvre se poursuivent, le scénario le plus probable est un déclin de l'élevage français, avec des faillites nombreuses dans toutes les filières et une accentuation de la baisse des parts de marché à l'exportation. ■

Pierre-André Buigues est professeur d'économie à Toulouse Business School et ancien conseiller économique à la Commission européenne

L'Europe, idiote de la production laitière mondiale

Le démantèlement des aides aux producteurs, au nom de la mondialisation, est l'inverse des politiques pratiquées par de grands pays comme le Canada et les Etats-Unis

PAR STÉPHANE DUBOIS

Depuis plusieurs mois, la multiplication de manifestations d'agriculteurs dans les campagnes démontre le divorce de fait entre la paysannerie française et les politiques agricoles actuelles censées lui venir en aide. Décloisonnement des marchés, libéralisation des prix et suppression des mécanismes de régulation semblent guider désormais la politique agricole commune (PAC), tout particulièrement dans le secteur de l'élevage, au nom des perspectives de croissance qu'offriraient les marchés extra-européens.

Or, force est de constater que ce choix stratégique n'est pas forcément partagé au sein de l'agriculture mondialisée. Quand l'Europe veut projeter ses systèmes laitiers dans des logiques internationales, de nombreux pays conservent une vision plutôt régionale, voire nationale, des marchés. Par ailleurs, de grands Etats a priori économiquement libéraux perpétuent des politiques agricoles à la fois ambitieuses et sécurisantes pour les producteurs.

Le Canada, pourtant membre historique du Groupe de Cairns – ensemble de pays plaçant pour une libéralisation des marchés agricoles au sein de l'Organisation mondiale du commerce –, maintient ainsi un contingentement de la production laitière. Cette stratégie est gérée par une administration régulatrice (Commission canadienne du lait et, plus spécifiquement, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait), qui fixe, en fonction des besoins des marchés nationaux et internationaux, un quota annuel de production défini à l'échelle nationale et réparti à l'échelle régionale par les offices de commercialisation provinciaux. L'objectif consiste à ajuster la production à la demande et d'éviter les surproductions, toujours synonymes d'effondrement des cours.

Aux Etats-Unis, pourtant thuriféraires de la libéralisation des marchés

internationaux, le secteur laitier est loin d'être pleinement dérégulé, d'autant plus que la structure productive de l'élevage bovin y est loin d'être unidimensionnelle. A côté des immenses fermes-usines parfois détenues par de grandes entreprises agroalimentaires, il existe en effet des exploitations familiales aux cheptels moins étoffés.

Cette dualité se retrouve dans la géographie agricole de part et d'autre des Rocheuses : des élevages le plus souvent inférieurs à 200 vaches laitières dans le Nord-Est et le Nord-Midwest, des exploitations en système de production hors sol dépassant en moyenne les 1 000 têtes dans l'Ouest, et notamment en Californie. La politique laitière américaine cherche donc à proposer à ses éleveurs dans la diversité de leur situation productive des filets de sécurité financière en cas de crise. En outre, elle est guidée par une volonté d'ajustement de la production aux capacités d'absorption du marché, mondial, mais d'abord national.

INSTABILITÉ CHRONIQUE DES COURS

Certes, les récentes réformes agricoles aux Etats-Unis semblent accréditer la thèse d'une évolution forte vers plus de libéralisme. Certains mécanismes d'aides agricoles corrélés aux prix ont été abandonnés, à l'image notamment du Milk Income Loss Contract, qui relevait d'aides directes aux producteurs en cas de chute des cours, ou du Dairy Product Price Support Program, qui est un mécanisme public d'achat de produits laitiers visant à corriger les effets des fortes baisses de prix.

Toutefois, l'adoption d'un nouveau Farm Bill en 2014 prouve aussi la volonté de maintenir l'ambition d'encaissement de la production laitière et de soutien des revenus paysans par de nouveaux mécanismes. Inexistants dans l'Union européenne, le principe du Federal Milk Marketing Order impose un prix minimum que les transformateurs doivent payer aux producteurs laitiers.

De plus, le système du Margin Pro-

tection Program (MPP) repose sur le principe d'une assurance-marge qui entre en fonctionnement (sous la forme d'indemnités versées aux éleveurs) dès lors que la différence entre le prix du lait et le coût de l'alimentation animale tombe sous un seuil obérant dangereusement les marges des exploitations. En cas de situation plus grave encore, le Dairy Product Donation Program permet des achats de lait de la part de la puissance publique à destination des plus pauvres. L'aspect libéral de ces instruments réside dans le fait qu'ils ne sont pas obligatoires : un producteur n'est pas tenu de souscrire au MPP pendant les cinq ans que dure un Farm Bill, et peut préférer des systèmes d'assurances privés, voire entrer dans des logiques financières plus spéculatives sur les marchés à terme.

Des pays comme le Canada ou les Etats-Unis montrent que les politiques agricoles de régulation des marchés et de soutien aux producteurs ne sont pas désuètes. Du reste, une libéralisation drastique des systèmes de production en Europe est susceptible d'engendrer une instabilité chronique des cours, une mise en concurrence asymétrique des régions de production ainsi qu'une absence complète de solidarité au sein d'un monde paysan européen précaire.

La PAC gagnerait en légitimité en incarnant plus avant une ambition visionnaire, cohérente à l'échelle d'une Union européenne solidaire (ce qui implique alors des Etats agricoles parlant d'une même voix), apte à construire un modèle agricole européen productif et capable d'assurer une viabilité économique à des exploitations agricoles de statut intermédiaire. Car l'avenir de l'agriculture, activité nourricière et gardienne de l'entretien des paysages ruraux, impose une vision dépassant les strictes logiques de marché. ■

Stéphane Dubois est professeur agrégé de géographie en classe préparatoire aux grandes écoles ; il est coauteur de « La France : mutations des systèmes productifs » (Bréal, 2014)